



Aide à l'observation,
la réflexion et la décision
d'intervention

GUIDE À L'USAGE DU CORPS ENSEIGNANT

Programme cantonal de prévention des
conduites addictives en milieu scolaire

Objectifs du guide

Signes et modifications de comportement observables chez l'élève

Observations dans l'environnement scolaire et extra-scolaire

Quand solliciter l'avis d'un·e collègue et transmettre l'information ?

L'entretien avec l'élève

Attitude à privilégier

Attitude à éviter

Avant d'intervenir auprès de l'élève, vérifier

Confidentialité

OBJECTIFS DU GUIDE

Aider l'enseignant-e à déterminer à quel stade il devient nécessaire de solliciter l'avis d'autres professionnel-le-s de l'école.

Aider l'enseignant-e à définir à quel moment il devient nécessaire d'orienter l'élève vers d'autres personnes selon les dispositifs de repérage décidés par l'établissement.

Rappeler les points qui favorisent l'approche individuelle de l'élève (contexte, relation).

SIGNES ET MODIFICATIONS DE COMPORTEMENTS OBSERVABLES CHEZ L'ÉLÈVE

Précautions d'utilisation

La reconnaissance et la prise en compte d'un ou plusieurs signes ou changements de comportement parmi ceux décrits ci-après nécessitent une attitude nuancée sans banalisation ni diabolisation.

Il est important de ne pas interpréter et de s'en tenir aux faits.

Lorsque plusieurs signes ou modifications de comportement sont observés et se répètent dans le temps, il est nécessaire de ne pas rester seul-e avec cette situation et d'en parler à un-e autre professionnel-le, avant de s'entretenir avec l'élève.

Signes physiques

- Somnolence
- Agitation
- Perte d'équilibre
- Fatigue
- Yeux rouges
- Odeur particulière
(ex : haleine alcoolisée)

Modifications dans le comportement habituel en classe

- Absentéisme
- Arrivées tardives
répétées
- Baisse des résultats
- Chute du respect
- Désinvestissement
scolaire
- Irritabilité

Modifications dans les relations sociales

- Isolement
- Changement d'attitude
- Violence / agressivité
- Prise de risques
- Conduites d'évitement
- Irritabilité
- Inquiétudes rapportées par les pair·e·s

Différentes impressions globales subjectives

- L'élève semble mal dans sa peau
- L'élève montre une mauvaise estime de soi
- L'élève montre des signes de négligence (hygiène, tenue vestimentaire,...)
- ...

IL EST IMPORTANT
DE VÉRIFIER SI
CES IMPRESSIONS
SONT PARTAGÉES
PAR
PLUSIEURS
PROFESSIONNEL·LE·S
DE L'ÉCOLE
ET EN QUOI ELLES
PEUVENT ÊTRE
OBJECTIVABLES

OBSERVATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE

Précautions

Les observations faites hors cadre scolaire sont prises en compte uniquement au titre de complément d'information.

Ne pas s'appuyer sur des «on-dit» mais sur des faits, par exemple :

- Affiliation à des groupes de pairs reconnus comme «étant à risque»
- Situation psychosociale et familiale difficile
- Comportement délictueux

QUAND SOLLICITER L'AVIS D'UN·E COLLÈGUE ET TRANSMETTRE L'INFORMATION

- Observation de comportements problématiques répétés
- Doute quant à la pertinence de l'intervention (quand ? comment ? avec qui ? etc.)
- Premier entretien avec l'élève sans résultat probant
- Difficulté à préciser des impressions répétées
- Faisceau d'observations par plusieurs protagonistes
- ...

L'ENTRETIEN AVEC L'ÉLÈVE

Points à ne pas oublier

- Ne pas se précipiter.
- Choisir un moment et un endroit propice à la discussion.
- Manifester à l'élève que l'on se préoccupe d'elle ou de lui et que l'on peut lui venir en aide. Ce n'est en aucun cas une accusation ou une enquête.
- Mettre en évidence les signes concrets, les modifications de comportement constatées, et aussi valoriser les ressources de l'élève.
- Repérer avec l'élève d'autres ressources d'aide possibles dans la famille, l'entourage. Est-ce que l'élève souhaite qu'une personne soit informée ?
- Donner du temps à l'élève pour modifier son comportement.
- Fixer avec l'élève quelques objectifs précis et objectivables à atteindre dans le champ scolaire.
- Définir avec l'élève ses besoins pour atteindre ces objectifs (personne ressource, moyens,...)
- Avertir qu'en cas de non atteinte des objectifs, la situation devra être partagée avec d'autres (parents, maître·sse de classe, etc.) selon les procédures de l'établissement.
- Ne pas rester seul·e dans une situation d'emblée grave.
- Avertir l'élève que la confidentialité ne peut plus être assurée dans le cas où elle ou lui représente un risque pour autrui ou pour soi-même.
- Veiller au respect de la sphère privée de l'élève : ne pas être intrusif·ve.

ATTITUDE À PRIVILÉGIER

- Reconnaître les difficultés et la souffrance
- Rappeler le cadre et le sens du cadre
- Montrer de l'empathie
- Utiliser des techniques d'entretien comme la reformulation, la focalisation et le reflet
- Faire part de sa disponibilité
- S'intéresser à la vie de l'élève
- Accueil non jugeant
- Sécurité et bienveillance
- Confiance
- Respect du rythme
- Valoriser la présence
- ...

- Utiliser la morale
- Faire peur
- Porter des jugements
- Être intrusif ou intrusive
- Penser ou faire à la place de
- ...

ATTITUDES À ÉVITER

AVANT D'INTERVENIR AUPRÈS DE L'ÉLÈVE, VÉRIFIER...

- Mon action est-elle justifiée ?
- Est-ce que je respecte les limites de mon rôle ?
- Est-ce que j'agis selon le règlement et le dispositif de repérage de mon établissement ?

CONFIDENTIALITÉ

Lorsqu'un-e adulte est préoccupé-e par le comportement d'un-e élève, ses notes à usage personnel restent confidentielles et ne figurent pas dans le dossier de l'élève.

DEPART

Repérage, évaluation et accompagnement
d'adolescents consommateurs de substances



unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne



Unité de promotion de la santé
et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS).

Version Janvier 2021